

## Héraldique pour tous : figures et principes élémentaires

## Héraldique, identification, et description des marques de provenances

Nous rêvions tous d'un manuel "d'héraldique pour les nuls", qui proposerait comme entrée principale notre vocabulaire courant. Christophe Vellet (Bibliothèque Mazarine), a conçu le document proposé sur ce site dans cet esprit, principalement à partir des planches de l'*Encyclopédie* et de *La Vraye et parfaite science des armoiries...* de Pierre Palliot pour les illustrations d'une part, du *Dictionnaire du blason* d'Emmanuel de Boos (2001) ainsi que du *Précis d'héraldique* de Théodore Veyrin-Forrer dans son édition revue par Michel Popoff (2004) d'autre part.

### **Mode d'emploi :**

Ce document tente de permettre une première approche dans l'identification des armoiries présentes parmi les marques de provenance et possession, et la possibilité de donner des éléments de description sans avoir à entrer dans la complexité d'un blasonnement.

Il devrait ainsi faciliter la recherche dans les index héraldiques ou *index armorum*, classés par motif et figure, et l'enquête en ligne ou dans des CDrom spécialisés, aussi bien en héraldique générale qu'en héraldique du livre.

En conséquence ce tableau est fondé sur une catégorisation visuelle et graphique, non sur les catégories traditionnelles du blason, langage de description des armoiries.

Cependant, celles-ci devront être prises en compte au moment de la recherche sur les index d'armoiries : teintes, soit métaux (or et argent), émaux (autres couleurs) et fourrures (hermine, vair et leurs combinaisons) ; éléments et figures géométriques, à savoir partitions et pièces (respectivement indiquées dans le document "PA" et "PI", uniquement pour vous permettre de les identifier) ; autres figures géométriques, de plus petite taille et mobiles dans l'écu, ou meubles (indiqués "ME" dans le tableau, uniquement pour vous permettre de les identifier).

De la même façon il a été jugé préférable de ne pas aborder, sauf exception, les règles du blasonnement qui constituent en quelque sorte la syntaxe du blason. On donne donc néanmoins quelques indications élémentaires en vue d'ordonner convenablement les éléments de description (divisions de l'écu et combinaisons de divisions les plus simples) notamment lorsque ceux-ci sont partiels.

À partir de là, l'enjeu d'une recherche rapide et efficace réside, pour autant que cela soit possible, dans le repérage de l'élément, des éléments ou de la combinaison d'éléments le moins fréquents ou le plus caractéristiques.

Le corpus est sélectif, même s'il devra pouvoir être complété dans la mesure où la nécessité s'en fera objectivement sentir à l'usage.

Cette sélection s'est opérée selon les critères suivants :

- les éléments de base,
- les éléments les plus fréquemment utilisés ;

et, parmi ceux-ci :

- les termes spécifiques au langage héraldique pour des figures ou motifs visuellement identifiables,
- les termes du langage courant ayant une acception héraldique spécifique,
- les figures ou motifs difficilement identifiables,
- les figures ou motifs cumulant les deux difficultés : identification visuelle et terminologie spécifique.

Ainsi a-t-on choisi par exemple de ne pas y faire figurer la tour ou l'étoile, car elles sont désignées dans le blason par ce mot et représentées de façon tout à fait figurative en héraldique.

Le document est composé d'autant de parties que l'on a établi de catégories graphiques différentes.

En haut de chacune a été ménagée une ligne de remarques générales propres à la catégorie concernée.

Les colonnes donnent les informations dans l'ordre suivant :

- image
- terme héraldique
- définition, caractéristiques
- renvois : équivalent en langage courant ou terme rejeté (employé pour), synonyme (en héraldique) ; renvois entre entrées d'une même partie ou vers des entrées d'autres parties (voir aussi) ou vers d'autres parties dans leur ensemble (voir) ;
- note particulière, pouvant notamment indiquer des variantes graphiques et/ou terminologiques qu'on n'a pas jugé utile de présenter et d'illustrer, d'alerter sur un risque de confusion graphique ou iconographique entre deux ou plus de deux figures ou motifs ;
- mot-clef, terme générique, notamment pour les objets, les animaux et végétaux dont des occurrences peuvent se révéler délicates à identifier avec précision (vocabulaire courant).

Il est recommandé de lire dans son entier une ligne correspondant à une entrée, afin de déterminer son choix en toute connaissance de cause, ou de réorienter sa recherche.

[Consulter le document : Héraldique, identification, et description des marques de provenances](#)

Remarques générales de langage et d'expression :

On parle d'armes, éventuellement d'armoiries, mais non de blason pour désigner la représentation héraldique d'une personne, d'un couple, d'une fratrie, d'une famille ou d'une personne morale ou collectivité.

Les armoiries doivent s'examiner globalement de l'arrière-plan vers le premier plan, en commençant par le champ ou fond, puis le motif ou la figure principal(e) et son contenu, puis les motifs et figures secondaires ajoutés sur le champ ou fond, ou par-dessus le fond et le motif ou figure principal(e).

Lorsque l'on doit préciser le nombre d'un même motif ou d'une même figure présent(e) sur tout ou partie d'une armoirie (ce nombre n'étant pas à préciser

dans le cas d'un « semé » et dans certains autres cas), on exprime ce nombre en toutes lettres, non en chiffres : « deux fasces » ; « trois croissants » ; « six merlettes ».

L'usage des chiffres arabes est réservé à l'indication des quartiers issus de divisions de l'écu : 1, 2, 3, 4 pour les quartiers d'un écartelé par exemple. On dit alors : « au 1, ... ; au 2, ... etc. ou bien, si deux quartiers sont identiques : « au 1 et 4,... ; au 2 et 3,... » par exemple.

Pour une recherche dans un index héraldique, nous nous permettons de rappeler qu'il est conseillé de commencer à chercher par la devise si les armoiries ne sont pas muettes, et par l'élément caractéristique le moins courant.

Dans une notice bibliographique (notes d'exemplaire), si le blason est bien décrit, donner simplement la référence de l'armorial est suffisant (par exemple, pour Mademoiselle de Thévenot : *OHR, 254*). En revanche, nous conseillons, pour toute base de reliures ou de provenances présentant un modèle de la marque, de donner la description complète (par exemple : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une branche de trois glands du même*).

Dans tous les cas, il est préférable de rediriger vers une image plutôt que de formuler un blasonnement hasardeux. Donner des mots-clés (noms des meubles et si possible des couleurs) est aussi envisageable (par exemple, toujours dans le cas de Mademoiselle Thévenot : *1 chevron / 2 étoiles / 3 glands, ou azur / 1 chevron / argent / 2 étoiles / or / 3 glands / or*).

[View PDF](#)

## **Liens transversaux de livre pour Héraldique pour tous : figures et principes élémentaires**

[← Vers une typologie des marques partagée](#) | [↑ Haut](#) | [Reliures : au-delà des provenances, une aide à la description](#) →